



Communiqué de presse

Embargo: 13.10.2020, 8h30

16 Culture, médias, société de l'information

L'économie culturelle en Suisse

La culture comme facteur économique: 63 000 entreprises et 15 milliards de francs de valeur ajoutée

Plus de 63 000 entreprises, au total plus de 300 000 travailleurs culturels, dont le niveau de formation est supérieur à la moyenne et avec une proportion de femmes plus élevée que dans l'économie générale, une valeur ajoutée de 15 milliards de francs, soit 2,1% du PIB: tels sont les principaux résultats de la nouvelle statistique de l'économie culturelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), que l'OFS réalise selon l'accord passé avec l'Office fédéral de la culture (OFC).

La statistique de synthèse ici présentée s'appuie sur des définitions acceptées au niveau européen et se base sur des enquêtes existantes de l'OFS. Elle ne porte pas seulement sur les domaines traditionnels de la culture, comme par exemple les musées ou les arts visuels, mais comprend aussi, entre autres, l'architecture ou la publicité. La statistique de l'économie culturelle produit des informations aussi bien sur les entreprises culturelles que sur les travailleurs culturels. Elle porte sur les années allant jusqu'à 2019 et montre ainsi comment l'économie culturelle a évolué jusqu'à la crise du coronavirus.

Une entreprise sur dix relève du secteur culturel

En 2018, le secteur culturel comptait 63 639 entreprises et 66 122 établissements (succursales ou sites de production). Par rapport à l'économie totale (609 000 entreprises, 687 000 établissements), le secteur culturel représentait environ 10,5% des entreprises et 9,6% des établissements. Les domaines culturels les plus importants par le nombre d'entreprises sont les *Arts visuels* (env. 30% des entreprises culturelles), l'*Architecture* (21%) et les *Arts scéniques* (16%).

En 2018, les entreprises du secteur culturel comptaient 234 494 emplois, correspondant à 161 433 équivalents plein temps (EPT). L'économie totale comptait 5,2 millions d'emplois et 4,1 millions d'EPT. La part du secteur culturel est nettement moins forte en termes d'emplois (4,5%) qu'elle ne l'est par le nombre d'entreprises. Les entreprises du secteur culturel comptent en moyenne nettement moins d'emplois que les entreprises de l'économie générale. Cela se reflète aussi dans la forme juridique des entreprises culturelles: plus de la moitié d'entre elles (62,2%) sont des raisons individuelles.

La culture représente 2,1% du PIB

La valeur ajoutée du secteur marchand de l'économie culturelle (entreprises sans l'administration publique et sans les institutions sans but lucratif au service des ménages) était en 2018 de 15,2 milliards de francs aux prix courants. Cela représente 2,1% du produit intérieur brut (PIB). La plus grande part de cette valeur ajoutée est produite dans les groupes *Livre et presse*, *Audiovisuel et multimédia* ainsi que *Patrimoine culturel et architecture*. À titre de comparaison: Eurostat, le service statistique de l'UE, indique, pour la culture dans l'UE-27, une valeur ajoutée de 2,3% en 2017.

La valeur ajoutée a évolué différemment au cours des dernières années selon les domaines culturels. Elle était nettement moins élevée, à prix constants, en 2018 qu'en 2011. Le recul est de 1,3% par an en moyenne; pendant la même période, le PIB a augmenté, à prix constants, de 2,0% par an. Le recul dans le secteur de la culture est imputable en particulier au domaine *Livre et presse*. L'évolution a été plus favorable dans le domaine *Architecture* et dans le groupe *Publicité, artisanat d'art et enseignement culturel*.

Plus de 300 000 travailleurs culturels en Suisse

En 2019, 312 000 personnes actives en Suisse étaient des «travailleurs culturels» au sens large. On entend par là toutes les personnes qui travaillent dans le secteur culturel, quelle que soit leur profession, ainsi que les personnes qui exercent une profession culturelle en-dehors du secteur culturel (voir plus bas la note méthodologique). Cela représente 6,3% des personnes actives en Suisse. En comparaison internationale, la Suisse se situe à cet égard dans le haut du tableau, avec des pays comme l'Islande, Malte, l'Estonie, le Luxembourg et la Finlande. Un tiers des travailleurs culturels (32%) travaillent en-dehors du secteur culturel.

Les travailleurs culturels constituent une catégorie de personnes bien formées: en 2019, la majorité d'entre eux (56%) étaient diplômés du degré tertiaire, contre 42% dans l'ensemble de la population active. L'économie culturelle est une économie plutôt féminine: la part des femmes parmi les personnes actives y était, en 2019, plus importante (51%) que dans l'économie totale (47%). Par ailleurs, 28% des personnes actives dans la culture étaient des indépendants, soit nettement plus que dans l'économie totale (13%).

De fortes inégalités entre hommes et femmes en termes de situation professionnelle et de salaire

En 2019, 30% des travailleurs culturels étaient membres de la direction de leur entreprise ou y exerçaient une fonction de cadre. La proportion était de 33% dans l'économie totale. Les différences entre les sexes sont ici à peu près les mêmes que dans l'économie totale: dans l'économie culturelle, 36% des hommes exercent une fonction de direction ou de cadre, contre 24% des femmes. Les différences sont particulièrement marquées dans les domaines *Enseignement culturel* (écart: 20 points), *Architecture* (écart: 19 points) et *Livre et presse* (écart: 17 points).

En 2018, le salaire mensuel brut médian était, dans l'économie générale, de 6857 francs pour les hommes et de 6067 francs pour les femmes. Dans le secteur culturel, les hommes gagnaient 7356 francs par mois et les femmes 6088 francs par mois. L'écart est de 17,2%, contre 11,5% dans l'économie totale. L'écart salarial entre les hommes et les femmes est marqué dans des domaines comme *Livre, presse et multimédia* (femmes: -23,1%) et *Patrimoine culturel et architecture* (-17,1%). A noter que les différences de qualifications, de fonctions, d'expérience professionnelle, etc. ne sont pas prises en compte, ni les entreprises de moins de trois collaborateurs et les indépendants.

Statistique de l'économie culturelle: méthodologie, définitions et sources

La définition de l'économie culturelle utilisée ici s'appuie sur les recommandations d'Eurostat, le service statistique de l'UE. Elle élargit la notion traditionnelle de culture en y incluant plusieurs secteurs d'activité dans lesquels la créativité joue un rôle majeur, comme l'architecture, l'industrie des jeux vidéo, l'artisanat d'art ou la publicité. La perspective reste cependant limitée à la culture au sens strict, contrairement à l'approche plus large dite de l'«économie créative», qui inclut l'informatique, les logiciels en général et le marketing.

L'économie culturelle peut être analysée sous deux aspects complémentaires: d'une part, les entreprises culturelles, avec leurs établissements et leurs emplois (postes de travail), d'autre part les travailleurs culturels au sens plus large, c'est-à-dire les personnes qui exercent leur profession principale dans le secteur de la culture, qu'elles y exercent une profession culturelle (p.ex. musicien dans un orchestre) ou non (p.ex. comptable dans un théâtre), et les personnes qui exercent une profession culturelle à l'extérieur du secteur culturel (p. ex. une photographe travaillant dans une entreprise chimique).

Les résultats relatifs aux entreprises et aux emplois se basent sur la Statistique structurelle des entreprises (STATENT), la Statistique de la démographie des entreprises (UDEM0) et la Statistique de la production et de la valeur ajoutée (WS). Les résultats relatifs aux personnes se fondent sur l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), sur l'Enquête sur la structure des salaires (ESS) et sur l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC).

Commentaire de l'Office fédéral de la culture (OFC): Première statistique nationale de l'économie culturelle, un outil important pour la politique culturelle

Avec le Message culture 2016-2020, le Conseil fédéral a mandaté l'OFC de consolider et de développer les bases statistiques dans le domaine de la culture. Après la publication de la première statistique des musées (2017) et celle des monuments historiques (2019), la statistique de l'économie culturelle représente le troisième volet de la convention passée entre l'OFC et l'OFS pour le développement des statistiques culturelles pendant la période.

Pour la première fois, la Suisse dispose d'une statistique complète et détaillée de l'économie culturelle du pays. Cette statistique révèle l'hétérogénéité des entreprises culturelles, dans leur taille, leur domaine d'activité ou leur emplacement. Elle démontre également la diversité des postes et des profils des personnes employées dans le secteur culturel.

La statistique met en évidence la forte proportion de femmes employées dans le secteur culturel, mais également leur sous-représentation dans les postes de cadres et de direction ainsi que leur salaire en général inférieur à celui des hommes. Ce constat confirme la pertinence de l'objectif que se donne le Conseil fédéral dans le Message culture 2021-2024 en visant une représentation appropriée des femmes et des hommes dans tous les domaines de la culture. Des instruments ont été introduits depuis 2016 dans l'encouragement du cinéma de l'Office fédéral de la culture, grâce auxquels la part de projets soutenus réalisés par des femmes est passé de 20% en 2013 à 38% en 2019.

La statistique de l'économie culturelle constitue un outil important pour concevoir les politiques publiques de soutien à la culture, en soulignant la grande diversité des défis à relever en fonction des secteurs concernés. Elle permet en particulier, dans la situation spécifique liée à l'épidémie du Covid-19, de se fonder sur des données systématiques approfondies pour répondre au plus près aux besoins d'un secteur durement touché et pour lequel les conséquences se feront sentir à long terme.

Renseignements

Pour des questions sur la statistique:

Jürg Furrer, OFS, tél.: +41 58 463 61 84, e-mail: poku@bfs.admin.ch

Olivier Moeschler, OFS, tél.: +41 58 463 69 67, e-mail: poku@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Pour des questions sur la dimension politique:

Communication OFC, tél. +41 58 462 79 85, e-mail: anne.weibel@bak.admin.ch

Nouvelle parution

L'économie culturelle en Suisse. Entreprises culturelles et travailleurs culturels, numéro OFS: 1492-1700

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0458

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse et les publications qui l'accompagnent ont été remis à l'Office fédéral de la culture (OFC) sept jours ouvrables avant leur publication, à des fins d'assurance qualité.